

# Concevoir les parkings en milieu naturel

## Aménagement des sites



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 3.1 - Le milieu dunaire et zone d'arrière plage

Ce milieu a la particularité de présenter une frange littorale très sensible.

Des conditions climatiques et édaphiques (sol) très dures, vent, embruns, forte exposition, eau salée, sable, s'ajoutent à la fréquentation du public.

Celui-ci a tendance à se disperser sur toute la zone et à la détruire petit à petit.

L'aire de stationnement, créée souvent à proximité, doit être l'occasion de résoudre ces problèmes.

Trois actions doivent être menées :

- Canaliser le public sur les cheminements principaux,
- Empêcher les véhicules de pénétrer,
- Aménager cette zone.

Un schéma de principe doit être appliqué et la végétation doit être adaptée au milieu.  
Nous les décrivons successivement.

[Schéma de principe](#)

[La végétation](#)

#### 3.1.1. Schéma de principe

La protection contre le vent et la canalisation du public sont les actions prioritaires à observer. C'est pourquoi, un brise-vent naturel constitué par un mouverne nt de sol, de la végétation ou artificiel comme une palissade, un filet, doit être établi. Il doit être continu et perméable à 50%.

La palissade ou le filet ont l'avantage de créer un obstacle. Ils permettent à la végétation de s'installer de part et d'autre.

Un cheminement en bordure de parking peut également compléter le dispositif pour favoriser le déplacement de public vers les accès principaux.

#### 3.1.2. La végétation

Trois séries de végétaux doivent être utilisées suivant leur proximité du bord de mer.

- Végétaux de première ligne

Ce sont les plus exposés aux conditions difficiles. Ils doivent être résistants au vent, au sable, et au sel. On recherchera des plantes se développant dans le biotope local, comme par exemple :

--	--	--	--	--

NOM	Couleur du FEUILLAGE	Couleur des FLEURS	SOL	HAUTEUR
Calystegia soldanella	Vert	Rose	sables littoraux	rampant
Mattbiola tricuspidata	Vert	Purpurine Mai/juillet	sables littoraux	10 à 40
Eryngium maritimum	Glaucque	Bleuâtre Juin/sept.	sables littoraux	30 à 60
Heliotropium curassivicum	Glaucque	Blanc Juin/oct.	sable, terrains sableux	20 à 80
Anthyllis barba-jovis	Blanc	Jaune pâle Mai/juin	sable, terrains siliceux	1 m

- Végétaux de deuxième ligne

Ils sont situés derrière la palissade ou le filet.

Ils sont en général plus hauts. On peut trouver l'atriplex, le medicago arborea, le pittosporum, le fusain, le genista aetnensis, l'olivier de bohème, le tamaris, le saule.

- Végétation de troisième ligne

Ce sont ceux qui se trouvent sur le parking ou en limite extérieure.

On peut planter les essences de deuxième ligne auxquelles peuvent s'ajouter par exemple le cyprès lambert ou depressiana, l'ailanthe, le chêne vert, l'arbousier, etc ...

A titre d'exemple, on peut citer les réalisations en cours de la D.D.E. de Charente Maritime<sup>(1)</sup> sur l'île de Ré à la plage de Rivedoux, car elles répondent bien à ces préoccupations.



La forme en hélice pour l'une et en lignes obliques pour l'autre aire de stationnement concrétisent bien les principes sur le fonctionnement, la forme et la distribution intérieure définis plus haut.

<sup>(1)</sup> Monsieur Alain Levavasseur, Paysagiste D.P.L.G.



Les places des véhicules sont traitées en stabilisé et délimitées au sol par des briques béton scellées à plat.

Les circulations sont revêtues d'un bi-couche.

La borduration n'apparaît pas nécessaire, la végétation délimitant bien les parkings. Une barrière en châtaignier protège la végétation, piège le sable et empêche le public de traverser. Des plots en bois complètent la protection. La bande plantée longeant la voie variant entre 3 et 10 mètres d'épaisseur permet d'entourer le parking d'une végétation importante.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB